

Commission médicale d'établissement centrale de l'AP-HP

Sous Commission du Temps et des Effectifs Médicaux (CTEM)

Groupe des internes et des résidents à diplôme étranger

Réunion du 25 février 2013

Présents :

Bruno CARBONNE, Mickaël CHOSSART, Olivier HELENON, Julien LENGLET, Mathieu PICCOLI, et Jean-Yves ARTIGOU
Madame Marie GUERRIER

Invités :

Coordonnateurs de DES :

Jean-Paul FERMAND (immuno allergologie)
Patrick HENRY (Cardiologie et maladies vasculaires)
Philippe WIND (Chirurgie générale viscérale)

Jérôme HUBIN (DMA)

Excusés :

Philippe ARNAUD, Thierry CHINET, Philippe HARDY

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 25 janvier 2013

Le compte rendu est approuvé

2. Application du repos de sécurité

J.-Y. Artigou rappelle les résultats de l'enquête effectuée par notre groupe : sur les 46 spécialités concernées par le repos de sécurité, 15 comportent moins de 50 % de services qui le respectent de façon stricte. Le taux moyen de respect strict sur l'ensemble des 545 services concernés s'établit à 64 %. Cette enquête a fait l'objet d'une information de la CME le 12 février. Le groupe des internes a été conforté dans son initiative de recevoir les coordonnateurs de ces 15 disciplines. Le groupe reçoit aujourd'hui trois coordonnateurs.

- Philippe Wind est coordonnateur du DES de chirurgie générale et viscérale : ce DES amène ensuite à des DESC de chirurgie concernée également par notre enquête : chirurgie vasculaire, urologique, infantile notamment.

Pour Philippe Wind, le respect du repos de sécurité n'est pas un problème d'effectif d'internes. La solution ne passe pas par une augmentation du nombre des internes qui expose au contraire à la diminution de la qualité de formation.

Il faut mutualiser les gardes : diminution du nombre de gardes ou transformation de gardes en astreintes à partir de 20 heures.

- Patrick Henry, coordonnateur du DES de cardiologie et maladies vasculaires : la formation de l'interne porte à la fois sur la clinique et sur les gestes techniques (échocardiographie notamment). L'application stricte du repos de sécurité met en tension l'activité de plateaux techniques, ce que ne souhaitent pas les internes.

Il indique que la démographie attendue va porter le nombre de postes d'internes de 35 par an à 60 en 2017. Cette augmentation de démographie devrait spontanément permettre le respect strict du repos de sécurité.

En cardiologie, les internes participent à une liste de gardes majoritairement constituée par des cardiologues sénior. Les lendemains de garde concernent numériquement peu les internes.

L'idée de consacrer un poste d'interne « volant » commence déjà à se pratiquer : il s'agit pour une période limitée, par exemple un mois au cours du semestre, de positionner un interne à tour de rôle à la visite du matin, à la place de celui qui sort de garde.

Cette idée d'interne « volant » est bien reçue par les représentants des internes pour résoudre les problèmes du repos de sécurité dans les spécialités médicales à garde.

- Jean-Paul Femand, coordonnateur du DES d'immuno allergologie : l'analyse des 5 services représentés par sa discipline fait apparaître qu'il en existe trois qui n'ont pas de garde propre mais dont les internes participent aux gardes du SAU. Cela rejoint l'ensemble des autres services des disciplines n'ayant pas de garde propre.

Seuls deux services, localisés à Saint Louis dont celui du coordonnateur, répondent à une garde de spécialité et n'observent pas de façon stricte le repos de sécurité. Pour Jean-Paul Femand, l'application stricte passe déjà par une information plus motivée de la part du chef de service qui jusqu'à présent laisse une latitude à l'interne de rester ou non les lendemains de garde. L'application stricte passe aussi pour lui par une augmentation du nombre des internes.

3. Lettre adressée par la CME aux chefs de service

Au cours de l'information de la CME du 12 février, le président de la CME a accepté le principe d'adresser une lettre aux chefs de service leurs rappelant leurs obligations vis à vis du repos de sécurité.

La proposition de courrier de Marie GUERRIER fait l'objet de discussions et commentaires. Elle est finalisée et sera soumise au président de la CME.

4- Commissions de répartition :

Elles ont eu lieu début février. Elles portent sur le semestre d'été qui ne subit traditionnellement que peu de mouvements vis à vis des postes.

5. Enquête démographique du Syndicat

Julien LENGLET rappelle les principes de cette enquête à laquelle l'Assistance publique est conviée à se joindre en ajoutant des questions propres. La suggestion de Thierry CHINET a été incorporée à cette enquête. Il apparaît qu'un délai de réflexion pour notre groupe reste nécessaire pour proposer éventuellement quelques questions supplémentaires au cours de notre prochaine réunion du 25 mars.

Validation du texte pour les candidats au résidanat du Collège de médecine : la version finalisée de ce texte ayant fait l'objet de deux réunions en comité restreint avec les partenaires du Collège de médecine est à nouveau présentée au groupe qui entérine cette nouvelle version en y apportant de minimes modifications.(document joint)

Prochaine réunion du groupe :

Lundi 25 mars 2013 à 17 heures

Autres réunions :

Lundi 22 avril

Lundi 27 mai

Lundi 24 juin

Le 26 février 2013

Pr Jean-Yves Artigou
Président du groupe CME des internes